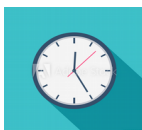


Recommandations sanitaires pour les candidats convoqués à une épreuve orale

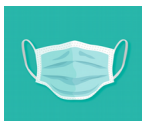
(date de mise à jour : 3 juin 2020)



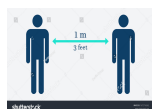
- Avant mon départ, je m'assure d'avoir ma convocation et ma pièce d'identité
 - J'apporte une bouteille d'eau si je le souhaite (non fournie par l'administration)
 - Le port du masque de protection est recommandé
 - Si j'ai des signes évocateurs de COVID-19, je ne me présente pas (fièvre, maux de tête inhabituels, courbatures, perte du goût ou de l'odorat, mal de gorge, rhinopharyngite, conjonctivite, signes digestifs diarrhée).
- Je consulte mon médecin et j'informe la DGFIP de mon absence



- Je me présente au centre d'examen à l'heure indiquée sur ma convocation.



- Le port d'un masque de protection à l'arrivée sur le lieu de convocation et pour circuler dans les locaux est recommandé.



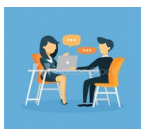
- Je respecte les distances de sécurité (au minimum 1 mètre)
- Je respecte les sens de circulation et les marquages au sol



- J'utilise le gel hydroalcoolique mis à ma disposition à l'entrée du centre d'examen



- J'enlève mon masque à la demande de l'administration pour faciliter le contrôle OBLIGATOIRE de mon identité à visage découvert



- Lors de l'entretien, j'enlève mon masque et suis les recommandations